

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24/02/2026 à 20h30

Membres présents (8) : CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Éric, RONDEPIERRE Amandine.

Membre absente (1) : BISSUEL Victoire,

Membre excusé (1) : GUILLEMOT Olivier (pouvoir à Mme FOURNEL)

Quorum à 6

Mme RONDEPIERRE se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande l'approbation du PV du 22/01/2026 : Pour 9.

Ordre du jour :

1. Approbation du Compte Financier Unique budget général
2. Approbation du Compte Financier Unique budget assainissement
3. Projet éolien Monts d'Eole
4. Fonds de concours pour l'aménagement d'un terrain synthétique sur la commune de St Just la Pendue
5. Subvention exceptionnelle pour Villages Partages
6. Subvention marché de Noël
7. Subvention exceptionnelle Amicale des Pompiers de St Cyr de Valorges
8. Questions diverses
- 9.

Approbation du Compte Financier Unique budget général :

Les documents budgétaires ont été étudiés en amont par la commission finances.
L'état des comptes 2025 est présenté au conseil.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	397 496.05 €	291 453.38 €
Dépenses	318 149.32 €	246 840.41 €
Résultat exercice	79 346.73 €	44 612.97 €
Reprise résultat N-1	124 311.02 €	- 35 503.59 €
Résultat définitif	203 657.75 €	9 109.38 €

Mme FOURNEL quitte la salle pour l'approbation du CFU

M. PION procède au vote

Pour : 7

Approbation du Compte Financier Unique budget assainissement :

Les documents budgétaires ont été étudiés en amont par la commission finances.

L'état des comptes 2025 est présenté au conseil.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	55 846.91 €	118 448.25 €
Dépenses	41 402.90 €	18 955.35 €
Résultat exercice	14 444.01 €	99 492.90 €
Reprise résultat N-1	- 9 317.05 €	34 217.32 €
Résultat définitif	5 126.96 €	133 710.22 €

Mme FOURNEL quitte la salle pour l'approbation du CFU

M. PION procède au vote

Pour : 7

Projet éolien Monts d'Eole :

La société QEnergy est intervenue en amont du conseil pour faire un point de situation du projet. Il est proposé que les décisions relatives à ce sujet seront reprises par la prochaine équipe municipale.

Fonds de concours pour l'aménagement d'un terrain synthétique à St Just la Pendue :

Le dossier a été transmis aux membres du conseil en amont.

Mme FOURNEL rappelle qu'en 2023, la commune de St Just la Pendue avait sollicité une aide financière pour l'aménagement d'un terrain synthétique. Le conseil avait alors délibéré pour une participation à hauteur de 9 498 €. Le projet est à présent porté par la Copler, et la participation de la commune interviendra sous forme de fonds de concours. Mme le Maire indique que 11 communes du secteur de St Just la Pendue ont été sollicitées, mais elle ne sait pas si toutes vont répondre favorablement.

Mme CHAMBOST souligne que lors de réunion à ce sujet, la COPLER s'engagerait à prendre la différence si des communes ne participent pas à ce projet.

Mme FOURNEL précise que les montants finaux ne seront connus qu'après consultation dans le cadre du marché public. Le projet est actuellement chiffré à 1 225 000 €.

La participation est basée sur un ratio nombre habitants/nombre licenciés et se monte à 8 350 €.

Mme le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour modifier le montant de l'engagement.

Pour : 8 et abstention : 1 (Françoise Chambost en tant que membre de l'association Goal Foot)

Selon la presse locale, le terrain devrait être mis en service en septembre 2026.

Subvention Villages Partages :

Mme FOURNEL explique que lors du marché de Noël, M. Jean-Marc Rivollier, écrivain vendait son roman « La Petite Marie ». L'Association Villages Partages a acquis le livre pour le compte de la bibliothèque.

Dans le cadre de la convention signée par le Département sur la participation de la commune à l'achat de livres pour la bibliothèque Municipale, il convient de rembourser 19,50 € à Villages Partages.

Pour : 8 et abstention : 1 (Mme Françoise Chambost membre de l'association)

Subvention Marché de Noël :

Mme FOURNEL distribue le bilan financier transmis par les organisateurs du marché de Noël de décembre 2025. Le bénéfice de la journée est positif.

Elle rappelle que les organisateurs avaient sollicité une subvention pour l'organisation de cet événement.

Le conseil confirme que cette journée a été un beau succès.

Mme FOURNEL demande donc la validation de la subvention de 200 €. Pour : 9. Elle rappelle que les organisateurs n'ayant pas de budget propre, ils se sont appuyés sur le budget de l'association Machez'tival qui recevra donc la subvention.

Le conseil salue également l'investissement fourni par Machez'tival lors de cette journée.

Subvention exceptionnelle Amicale des Pompiers de St Cyr de Valorges :

Mme FOURNEL indique que 2 pompiers de la caserne de St Cyr de Valorges ont proposé une formation aux premiers gestes qui sauvent le samedi 21 février 2026 sur toute la matinée.

Pour souligner cette initiative et remercier les pompiers, elle propose de verser une subvention exceptionnelle à l'amicale de la caserne de St Cyr de 200 €. Pour 8 et abstention : 1 (Mme Amandine Rondepierre en tant qu'épouse de pompier).

Questions diverses :

- Mme FOURNEL indique que les indemnités des élus ont été revalorisées en décembre 2025 mais qu'elle n'a pas souhaité être revalorisée pour les 3 mois restants. Ainsi, la maire et ses adjoints n'ont pas reçu de revalorisation.

- Mme FOURNEL demande les disponibilités de chacun pour le bureau de vote du 15 mars 2026 afin de faire le planning des permanences.

- M. LAURENT informe le conseil que la remorque de lait du laitier en haut du chemin de halage en direction de St Cyr est régulièrement stationnée sur la route, c'est très dangereux. Mme FOURNEL se propose de contacter le laitier.

- Points bâtiments :

Mme PAIN indique que pour le logement à côté du bar, les travaux sont presque finis (peinture OK, sèche-serviette à poser, faïence mise en place). Le WC déposé a disparu, le plombier s'engage à en remettre un.

La pose de la cuisine et l'isolation seront réalisées par l'agent communal.

Une partie de l'isolation des bâtiments route de Chirassimont est déjà réalisée. Une benne sera installée par l'entreprise SUBTIL pour les encombrants en vue de l'isolation des logements.

Des réglages des portes du bar ont été réalisés.

Les planches de rives et les velux de la salle seront prochainement remplacés.

Pour la salle des fêtes, le lave-vaisselle ne chauffe plus : des devis seront demandés pour le remplacer.

M. CHERBLANC ajoute qu'un mitigeur, un miroir et un porte-manteau ont été installés dans les WC du terrain de boules.

Fin de séance à 23h15.